



BUTRY SUR OISE

VILLE DE BUTRY-SUR-OISE  
VAL D'OISE

Département du VAL D'OISE  
Arrondissement De PONTOISE  
Canton de SAINT OUEEN L'AUMÔNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
SAUSSERON-IMPRESSIONNISTES

PARC NATUREL DU VEXIN FRANCAIS

Affaire suivie par : Nathalie Reffay

Pôle Enfance

[n.reffay@orange.fr](mailto:n.reffay@orange.fr)

☎ 01 34 08 95 06

N/Réf.: CN/SL/NR/MG/2021 - 28

Butry-sur-Oise, le 1er avril 2021

Mesdames, Messieurs,

Suite à l'allocation du Président de la République hier soir le calendrier scolaire a été modifié comme suit :

- À partir du 06 avril, cours en distanciel
- À partir du 12 avril, deux semaines de vacances scolaires pour toutes les zones
- À partir du 26 avril, retour en classe pour les élèves de maternelle et élémentaire

Les enfants des personnels prioritaires\* seront accueillis en présentiel sur le temps scolaire et périscolaire sous réserve de la production d'un document attestant que les parents ne disposent pas d'autre moyen de garde et justifiant la catégorie socio-professionnelle.

**Si vous êtes concernés, nous vous remercions de prendre contact avec le service pôle enfance au 01.34.08.95.06 ou par mail : [n.reffay@orange.fr](mailto:n.reffay@orange.fr), avant le vendredi 02 avril à midi.**

Lors de votre appel, merci de bien vouloir préciser vos besoins :

- Présentiel scolaire
- Garderie matin
- Présence le midi (Attention : les parents doivent prévoir un panier repas)
- Garderie soir à partir de 16h30 – suspension de l'étude (Attention : les parents doivent prévoir un goûter)
- Vacances scolaires (Attention : les parents doivent prévoir un panier repas et un goûter)

Sur le temps scolaire, les enfants seront encadrés par le personnel enseignant et le reste du temps par le personnel du périscolaire.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question.

**\*enfants des personnels soignants, des forces de l'ordre et sapeurs-pompiers**

Mme BOUCHER  
Directrice École

Claude NOËL  
Maire